

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – SUD (111-61)
Compte-rendu de la rencontre du 29 octobre 2015
Bureau du MFFP 195, boulevard Perron Est à Caplan, salle 1.12

Liste des invités :

Nom	Organisation	Secteur	Présence
Marc-Antoine Allard	Société de gestion de la rivière Cascapédia	Faune	X
Eugénie Arsenault	MRC Matane	MRC	
Michel Audet	Forêt habitée le Pré	Forêt	
René Babin (président)	Coopérative d'aménagement forestier de la Gaspésie	Forêt, aménagement	X
Gaétan Bélair	MRC de Bonaventure	MRC	
Steve Leblanc / Robert Belzile	Groupe GDS	Forêt, BGA	X
Gaétan Bernatchez	MRC Avignon	MRC	X
Mario Bernier	Uniboard	Forêt, BGA	
Réjean Blouin	Association des clubs quad de la Gaspésie	Récréotourisme	
Michel Chouinard	Conseil de l'eau Gaspésie Sud	Eau	
Ronald Cormier	Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure	Faune	X
Rodrigue Bernier (substitut) / Aurélien Côté (absent)	Association des clubs de motoneiges de la Gaspésie	Récréotourisme	
Martin Cummings	Communauté de Listuguj	Forêt (PRAU autochtone)	
Pierre-Luc Desjardins	Groupement forestier coopératif de la Baie-des-Chaleurs	Forêt, aménagement	
Jean-François Desbiens	Cedrico	Forêt, BGA	X
Bernard Dubé	Association professionnelle des trappeurs indépendants	Faune	
Caroline Duchesne	Conseil régional de l'environnement GÎM	Environnement	X
Laurent Dugas	Zec de la rivière Nouvelle	Faune	
Virginie Galvez-Cloutier	Cédrico	Forêt, BGA	X
Marc Gauthier	Zec de la rivière Petite Cascapédia	Faune	
François Godin	Temrex	Forêt, BGA	X
Jasmin Imbeault	Jasmin et Régis Imbeault inc.	Forêt, récolte	
Nicole Jeannotte	Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Autochtone	
Yoland Légaré	Coopérative forestière de la Matapédia	Forêt, BGA	
Jean-François Lemerle	Communauté de Gesgapegiag	Forêt (PRAU autochtone)	
Martin Malenfant	Érablière Escuminac	Baux acéricoles	
Serge Malenfant	MRC Matapédia	MRC	
Joseph Pitre	Tembec Matane	Forêt, BGA	
Frédéric Poirier	Les reboiseurs de la Péninsule	Forêt, aménagement	
Rosario Poirier	Rosario Poirier inc.	Forêt, BGA	
Alain Poitras	Fédération des chasseurs et pêcheurs de la Gaspésie	Faune	
Pierre Poulin	Club des ornithologues de la Gaspésie	Faune	
Paul Robichaud	Groupement forestier de la Ristigouche	Forêt, aménagement	
Mario Skelling	Damabois, division Cap-Chat	Forêt, BGA	X
Jonathan Synnott	Association coopérative forestière de Saint-Elzéar	Forêt, BGA	X

Coordonnateur TGIRT : Thomas Romagné

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : Marc-André Delorme, ingénieur forestier / Pierre Desmeules, biologiste / Mélanie Gaudette, ingénieure forestière / Daniel Villeneuve, Chef UG

Point	Discussions	Décision / Recommandation	Responsabilité / Échéancier
1. Ouverture de la rencontre, lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Pierre Desmeules souhaite la bienvenue aux participants.</p> <p>Pierre Desmeules mentionne la nécessité de revoir la liste des participants de la table afin de s'assurer qu'elle satisfasse aux exigences de la loi et à celle de FSC.</p> <p>Dans le contexte de l'épidémie, Jean-François Desbiens de demande que le sujet de la tordeuse soit à l'ordre du jour de toutes les rencontres de GIRT</p>	S.O.	S. O.
2. Lecture, suivi et adoption du compte-rendu de la rencontre du 4 juin 2015	<p>Comme tous les participants ont lu le compte-rendu, il est proposé de se concentrer sur les éléments de suivi.</p> <p>Rendre les informations en lien avec la GIRT disponible en attendant que des décisions soient prises en matière de GIRT : L'information a été rendue disponible par un site FTP</p> <p>Rendre la PRAN disponible pour consultation : La PRAN a été rendue disponible pour consultation par Monsieur François Godin à l'adresse suivante : https://temrex.maps.arcgis.com/apps/Viewer/index.html?appid=1f334538cc4a4dbfb4301f9bd852660a</p> <p>Programme pour la restauration de traverse de cours d'eau : Le courriel a été envoyé au membre</p>	S.O.	S. O.
3. Gestion des TGIRT	<p>Thomas Romagné informe les membres que c'est la MRC Bonaventure qui a été désignée comme responsable des TGIRT via l'entente de délégation du programme d'aménagement durable des forêts (PADF).</p> <p>À l'avenir, c'est lui qui organisera et animera les rencontres. Il rédigera aussi les comptes rendus en plus de coordonner la GIRT au niveau régional.</p> <p>Il informe les membres qu'un budget sera disponible pour les frais de rencontre des participants.</p> <p>Il indique que la révision des règles de fonctionnement incluant la liste des participants sont intégrés dans son plan d'action annuel.</p> <p>Il ajoute que son rôle à la TGIRT implique qu'il soit indépendant. Il ne représentera donc pas la MRC ou les MRC aux TGIRT.</p>	S. O.	S. O.
4. Dossier à venir - Mise à jour du PAFIT - Nouvelle répartition spatiale des coupes - Étang vernaux	<p>Mise à jour du PAFIT : Pierre Desmeules informe les membres que le processus de mise à jour du PAFIT est commencé. La Ministère a identifié certains enjeux qui doivent être bonifiés à partir de commentaires qu'il a reçu des TGIRT. D'autres éléments doivent être ajustés. Une rencontre commune sera organisée avant le temps des fêtes afin de présenter les détails du processus de mise à jour.</p> <p>Nouvelle répartition spatiale des coupes : Pierre Desmeules mentionne que le ministère travaille à une nouvelle méthode de répartition spatiale des coupes afin d'adresser l'enjeu de fragmentation des massifs forestiers. Il a été démontré que la coupe mosaïque favorisait la fragmentation des habitats forestiers et c'est la raison pour laquelle ce travail est effectué. Ce projet a été présenté à la Table opérationnelle et sera expliquer à la prochaine TGIRT commune. Pierre Desmeules indique qu'un groupe de travail pour la mise en œuvre de la</p>	Organiser une TGIRT commune Mettre en place un groupe de travail sur la nouvelle répartition spatiale des coupes	Thomas Romagné et Pierre Desmeules / avant le temps des fêtes Thomas Romagné / Pierre Desmeules suite à la TGIRT commune.

	<p>nouvelle approche devrait être formé. Le mandat du groupe de travail et la composition souhaitée seront proposés lorsque requis. La SÉPAQ comme l'industrie sont pressenties pour faire partie de travaux.</p> <p>Étang vernaux : Pierre Desmeules présente un projet concernant l'aménagement forestier et les étangs vernaux. Il indique que ce projet vise à savoir si des mesures devraient être mise en application afin de protéger la biodiversité associée à ces milieux. Ce sont des chercheurs de l'université Laval qui mèneront le projet. La Table SUD appui le projet.</p>	Appui de la TGIRT Sud au projet sur les étangs vernaux	
<p>5. Harmonisation du PAFIOV4 (planification)</p>	<p>Pierre Desmeules fait un rapide bilan des demandes liées au PAFIOV4. 5 fiches de préoccupations (incluant parfois plus d'une demande) ont été rédigées. 3 demandes sont de nature opérationnelle, 2 sont liées à la planification des chemins et 2 à la planification des secteurs.</p> <p>2 intervenants de la TGIRT ont adressés des demandes. Une demande vient de la consultation du public.</p> <p>Les demandes opérationnelles et liées à la planification des chemins sont sous la responsabilité de l'industrie (point 6 de l'ordre du jour) et le ministère prend en charge les demandes liées à la planification des secteurs.</p> <p>À l'aide de fiches solutions, Marc-André Delorme présente chacune des demandes pour amorcer les discussions.</p> <p>FI_Preoc_PAFIOV4_Soc_Cas_secteur_humide</p> <p>Cette préoccupation concerne le polygone « P1971 » qui semble trop humide pour être récolté.</p> <p>Le MFFP a analysé le secteur plus finement et il a observé qu'il pourrait être « enclavé » par un ruisseau permanent non cartographié. De plus, le secteur semble humide (ce qui impliquerait une coupe hivernale) et peu dense. Le secteur serait fortement dominé par le sapin baumier ce qui augmente sa vulnérabilité à la tordeuse des bourgeons d'épinettes, et probablement régénéré en gaules de SEPM. Cette présence de gaule pourrait minimiser l'impact de la récolte sur les fonctions de ce secteur humide.</p>	<p>Malgré l'arrivée de la TBE et suite à la réalisation d'un inventaire terrain permettant de recueillir des informations au niveau du drainage et des cours d'eau présents dans le secteur, prescrire la récolte en priorisant exclusivement un des traitements suivants :CPI, CPPTM, CPHRS.</p> <p>À défaut d'être en mesure de réaliser un de ces traitements, reporter le secteur dans le</p>	<p>Aménagiste</p> <p>Aménagiste</p>

	<p>FI_Preoc_PAVIOV4_Soc_Cas_Branche_saumon</p> <p>Préoccupation de la société Cascapédia concernant le niveau de coupe dans le secteur de la Branche Saumon. La Société Cascapédia souhaiterait un étalement des travaux dans le temps.</p> <p>Le ministère planifie les coupes dans le respect des VOIC (AEC et entente paysage) mais également en fonction de la disponibilité de forêt mature, des cibles reliées à la stratégie d'aménagement (p.ex. contrainte paysage, sapinière) ainsi que de la vulnérabilité des sapinières reliée à l'explosion des populations de TBE. Ce secteur de la Cascapédia s'inscrit exactement dans ce cadre.</p> <p>Un certains étalement des coupes est déjà réalisé et envisagé (planification brute) jusqu'en 2018. 2013 : 218 ha 2014 : 90 ha 2015 : 93 ha 2016 : 78 ha 2017 : 0 ha Sur un total >9100ha : (479 / 9100 = 5,25% en 5 ans soit un rythme de 95 ans pour tout couvrir la zone.)</p> <p>Les secteurs prévus au PAFI sont dans des sous-bassins versant dont l'AEC est bien en deçà du 50 % (35,75 %, 33,22 % et 17,5 %).</p>	<p>temps afin d'obtenir les caractéristiques nécessaires.</p> <p>Comme il s'agit d'un secteur potentiellement sensible à l'orniérage, s'assurer de respecter la réglementation à ce niveau (coupe d'hiver).</p> <p>Respecter les balises d'aménagement convenues en matière de protection du milieu aquatique (AEC) et de protection des paysages.</p>	<p>BGA</p> <p>Aménagiste</p>
<p>6. Harmonisation du PAFIOV4 (opérationnel)</p>	<p>FI_Preoc_PAFIOV4_APSB_1</p> <p>Préoccupation de la rivière Bonaventure sur la perturbation de la pêche par les activités forestières.</p> <p>Demande d'harmoniser le calendrier avec la période de pêche pour ce secteur.</p> <p>Réponse-gaspésie_cons_pub_V4</p>	<p>Ne pas récolter les secteurs visés entre le 15 juin et le 15 août</p>	<p>BGA</p>

	<p>Préoccupation d'un citoyen sur le dérangement de la quiétude de 3 locataires de terrains sous bail durant les travaux et par la circulation pendant la chasse. Préoccupation en lien avec l'impact d'un chemin sur la faune aquatique</p> <p>FI_Preoc_PAFIOV4_Sos_Cas_Lac_Compagnie</p> <p>Préoccupation en lien avec la planification des chemins et la réfection de vieux chemins qui ne seraient plus carrossables.</p> <p>Les SIP planifiés ne sont pas reliés par des chemins.</p>	<p>Un représentant des BGA entrera en contact avec le demandeur et informera le ministère des suites qui ont été données</p> <p>Aucune mesure retenue. En fonction de la grille de gestion des écarts, seule une portion du secteur planifié pourrait être récoltée. Les chemins qui permettraient de récolter l'ensemble du chantier devront passer en consultation dans une autre version du PAFIO.</p>	BGA
7. Divers			
8. Prochaine rencontre et fin de la rencontre	La prochaine rencontre sera une TGIRT commune et elle aura lieu avant le temps des fêtes		

Préparé par Pierre Desmeules
19 novembre 2015